

Sympathisantes et sympathisants

Assemblée des Membres

Instance souveraine de l'association



- Statue souverainement sur toutes les questions relatives au fonctionnement, orientations et projets de l'association soumis à l'ordre du jour.
- Fixe le montant des cotisations.

Conseil



- Donne toutes autorisations au Conseil pour effectuer toutes opérations entrant dans l'objet de l'association.
- Examine et approuve les rapports sur la gestion du Conseil.
- Examine et approuve les comptes de l'exercice clos.
- Pourvoit au renouvellement des membres du Conseil (révocations, nominations).

- Prend toutes les décisions nécessaires à la gestion courante, dans les limites des pouvoirs délégués par l'AG.
- Anime l'AG.
- Veille à ce que toutes les mentions légales à transcrire sur le registre des associations soient effectuées.

**Son espace d'exercice =
l'AG ordinaire annuelle
+ les éventuelles AG extra-ordinaires**

**Son espace d'exercice =
des réunions régulières planifiées par
ses membres, en fonction des besoins.**

X X
X X

X X

X

X

Conseil



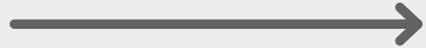
mini



maxi



3 ans



(x3)
possible

+18 ans
adh. +6 mois
présent.e à l'AG

élu.e.s par



respect de
la parité



Conseil



**Décisions de
gestion courante**

**Mise en oeuvre
de la gestion courante**

**Coordination
de l'activité globale**

**Attention
portée aux détails**

**Accompagnement
des personnes**



Conseil



Disponibilité



Envie de faire



**Esprit de
coopération**



**Un peu de
rigueur**



**Ouverture
Curiosité**



... ?